

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'OISE

Canton de Pont Sainte Maxence
Arrondissement de Clermont

Nombre de Membres

- en exercice : 19
- présents : 15
- ayant donné procuration : 1
- votants : 16
- absents excusés : 1
- absents : 2

Date de Convocation :

Mercredi 1^{er} octobre 2025

Date d’Affichage :

Vendredi 03 octobre 2025

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE RIEUX

Séance du 07 octobre 2025 à 19h00

L’an deux mille vingt-cinq, le 07 octobre à 19H00, le Conseil Municipal de la commune de Rieux régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Marc MOUILLESEAUX, Maire

Présents :

M. Marc MOUILLESEAUX, Maire - Mme Isabelle BERTRAND, M. Jean MADEC, Mme Valérie LEBOYER, M. Grégory CHARLET, Adjoints - Mme Ghislaine VETTOR, M. Sébastien SIMON, Mme Corinne FABLET, M. Patrice ESCHENBRENNER, Mme Maryvonne BOUCHEZ, M. Frédéric MISKOWICZ, Mme Véronique DRIEU, Mme Djila FERGANE, M. David COUVELARD, M. Laurent FOLKMANN, Conseillers

Absent(s)(es) excusé(s)(es) ayant donné pouvoir :

Mme Denise SCHROBILTGEN a donné pouvoir à M. Marc MOUILLESEAUX

Absent(s)(es) excusé(s)(es) :

M. Thomas DIAS MARCELINO

Absent(s)(es) :

M. Pierre TOMBOIS, M. Eric VAN DE VALLE

Secrétaire de séance : Mme Isabelle BERTRAND

N° 2025/025

Objet : Approbation du procès-verbal de la réunion du 26 juin 2025

**PROCES VERBAL
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE RIEUX
SEANCE DU JEUDI 26 JUN 2025**

Présents : Mr Marc **MOUILLESEAUX** Maire - Mme Isabelle **BERTRAND**, Mr Jean **MADEC**, Mme Valérie **LEBOYER**, Mr Grégory **CHARLET**, Mme Denise **SCROBILTGEN** Adjoints au Maire - Mme Maryvonne **BOUCHEZ**, Mme Ghislaine **VETTOR**, Mme Corinne **FABLET**, Mme Djila **FERGANE**, Mr David **COUVELARD**, Mr Sébastien **SIMON**, Mr Laurent **FOLKMANN**, Conseillers Municipaux.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Mr Patrice **ESCHENBRENNER** pouvoir à Mr Marc **MOUILLESEAUX**, Mr Frédéric **MISKOWICZ** pouvoir à Mme Corinne **FABLET**

Absents : Mme Véronique **DRIEU**, Mr Pierre **TOMBOIS**, Mr Thomas **DIAS-MARCELINO**, Mr Eric **VAN DE VALLE**

Secrétaire de séance : Mr Jean **MADEC**

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 19 heures.

Monsieur le Maire procède à la lecture du compte rendu de la précédente séance.

Aucune observation n'étant émise par les membres du Conseil Municipal, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Liste de délibérations prises lors du conseil municipal du 26 juin 2025 :

N° 2025/018

Objet : Finances Budget Commune

Indexation de la Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP) sur l'inflation

N° 2025/019

Objet : Convention financière relative au remboursement des charges des zones d'activité de Rieux par la CCPOH

N° 2025/020

Objet : Indemnités du comptable du SCG de Senlis ✓

N° 2025/021

Objet : Acquisition de la parcelle ZB65, réservée pour une future extension du cimetière communal

N° 2025/022

Objet : Vente de la parcelle AH460

N° 2025/023

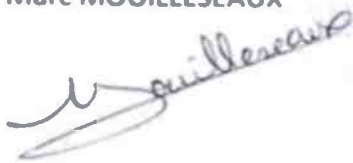
Objet : Vote de l'accord local de composition de l'organe délibérant de la CCPOH (élections de 2026)

N° 2025/024

Objet : Adhésion de la Commune au Centre de Supervision Départemental

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 heures 25.

Le Maire,
Marc MOUILLESEAUX



Le secrétaire de séance,
Jean MADEC



Le Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Marc MOUILLESEAUX, Maire,

◆ **Vote**

Votants	16
Pour	16
Contre	0
Abstention	0
Ne prend pas part au vote	0

◆ **Approuvé à l'unanimité** le procès-verbal de la réunion du 26 juin 2025.

Fait et Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme.
Rieux, le 08 octobre 2025

Le Maire
Marc MOUILLESEAUX



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'AMIENS sis 14 rue Lemer cier 80000 Amiens, dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle elle est certifiée exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application telerecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr